



BUDGET ECONOMIQUE

Prévisions économiques 2013-2014

Septembre 2013

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

E-mail: contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable : Henri Bogaert

Dépôt légal : D/2013/7433/25

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international	5
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	8
1.4. Incertitudes	9
2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses	10
2.1. Croissance économique	10
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	10
2.3. Investissements des entreprises	12
2.4. Investissements en logements	13
2.5. Consommation et investissements publics	14
2.6. Variations de stocks	14
2.7. Exportations et importations	14
3. Évolution des prix et salaires	16
3.1. Évolution des prix intérieurs	16
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	18
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	18
3.3.1. Évolution du coût salarial	18
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	19
3.3.3. Évolution de la part salariale	21
4. Marché du travail	22
Annexe	27

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand	19
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages	20

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle de la production industrielle mondiale	5
Graphique 2	Economic sentiment indicator zone euro	6
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume	6
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume	7
Graphique 5	Évolution des taux d'intérêt à long terme	8
Graphique 6	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume	10
Graphique 7	Consommation privée en volume	11
Graphique 8	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne	11
Graphique 9	Investissements des entreprises en volume	12
Graphique 10	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand	13
Graphique 11	Investissements en logements en volume	13
Graphique 12	Exportations de biens et services en volume	15
Graphique 13	Évolution trimestrielle de l'inflation	16
Graphique 14	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	17
Graphique 15	Évolution de la part salariale	21
Graphique 16	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand	22
Graphique 17	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	24
Graphique 18	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	25

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2011 ("Comptes détaillés et tableaux") mais aussi la Partie 1 des Comptes nationaux 2012 ("Première estimation des comptes annuels") et les agrégats trimestriels jusqu'au premier trimestre 2013.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers au début septembre. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 5 septembre 2013.

Henri Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de
l'Institut des Comptes nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,2	-0,3	0,4	0,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,8	0,8	0,3	1,0
Formation brute de capital fixe	4,1	-0,1	-2,3	0,6
Dépenses nationales totales	1,8	-0,4	-0,2	0,8
Exportations de biens et services	5,5	0,7	0,2	3,6
Importations de biens et services	5,6	0,6	-0,1	3,4
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,0	0,1	0,3	0,3
Produit intérieur brut	1,8	-0,3	0,1	1,1
Indice national des prix à la consommation	3,5	2,8	1,2	1,3
Indice santé	3,1	2,6	1,3	1,4
Revenu disponible réel des particuliers	-0,8	0,9	0,2	1,0
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	14,4	15,3	15,1	15,2
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	61,6	8,2	-7,7	18,7
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,2	7,6	8,6	8,9
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-1,1	-1,6	-1,4	-0,9
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	139,2	128,6	131,6	132,0
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	1,4	0,6	0,2	0,4
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4,2	3,0	2,5	3,1

Résumé

Après avoir été en récession durant un an et demi, l'économie de la zone euro dans son ensemble a renoué avec la croissance au second trimestre de 2013. Toutefois, les écarts de croissance entre les Etats membres sont restés importants : l'Allemagne et la France ont enregistré une nette reprise, alors que d'autres économies ont encore vu leur activité ralentir. L'évolution favorable de plusieurs indicateurs de confiance laisse supposer que la reprise se poursuivra au second semestre de 2013. Si aucun événement ne vient perturber le calme relatif des marchés financiers, la reprise devrait se confirmer, stimulée par une légère accélération de la croissance de l'économie mondiale.

En dépit d'une croissance positive à partir du deuxième trimestre, le PIB de la zone euro serait, sur base annuelle, encore en recul en 2013 (-0,5 %). La récession enregistrée jusqu'au premier trimestre de cette année constitue en effet un point de départ défavorable. En 2014, la croissance économique de la zone euro ne dépasserait pas 1 %. Les politiques budgétaires restrictives des autorités nationales continueraient à peser sur l'activité économique, mais dans une moindre mesure qu'en 2012 et certains Etats membres sont confrontés à un resserrement du crédit. De plus, la confiance dans les finances publiques et le secteur bancaire de plusieurs Etats membres resterait fragile. Une recrudescence de la crise de la dette dans un ou plusieurs Etat(s) de la zone euro compromettrait dès lors le scénario retenu. A l'inverse, un rétablissement de la confiance plus rapide que prévu pourrait même entraîner une reprise plus forte de la conjoncture dans la zone euro.

Le ralentissement de la conjoncture internationale a entraîné une légère contraction (-0,3 %) de l'activité de l'économie belge en 2012. Au second trimestre de 2013, celle-ci a renoué avec une croissance positive (0,2 % sur base trimestrielle) et devrait maintenir ce rythme au second semestre dès lors que l'on observe une reprise progressive de la conjoncture européenne. Toutefois, en raison d'une situation de départ défavorable, sa croissance annuelle serait de 0,1 % cette année. En 2014, la croissance des exportations s'intensifierait et la demande intérieure repartirait à la hausse si bien que la croissance du PIB atteindrait 1,1 %.

Les exportations belges ont baissé dès le deuxième trimestre 2012 dans le prolongement du ralentissement de la croissance des débouchés extérieurs. La croissance des exportations devrait redevenir positive et progressivement s'intensifier dans la foulée de la conjoncture internationale. Ainsi, sur base annuelle, la croissance des exportations ne dépasserait pas 0,2 % en 2013, mais pourrait atteindre 3,6 % en 2014. Au cours des deux années, les exportations nettes apporteraient une contribution positive à la croissance économique. Cette évolution, conjuguée à une baisse du prix du pétrole, entraînerait une réduction du déficit de la balance extérieure courante.

La confiance des consommateurs, qui est particulièrement sensible à la situation du marché du travail, s'était nettement dégradée depuis la mi-2011. Par conséquent, les ménages ont épargné en 2012 une part plus importante de leur revenu disponible (15,3 %) qu'en 2011, aux dépens de la consommation privée. Etant donné que la confiance des consommateurs semble se rétablir depuis le deuxième trimestre 2013, il est peu probable que la propension à épargner se renforce encore. Par conséquent, la consommation des ménages augmenterait de 0,4 % en 2013 et de 0,8 % en 2014, davantage en ligne

avec l'augmentation du revenu disponible réel. En 2013, les investissements en logements ont fortement diminué pour la cinquième fois en six ans (-4,4 %) ; ils ne se stabiliseraient plus ou moins (-0,4 %) qu'en 2014.

Les investissements des entreprises se sont maintenus (0,1 %) en 2012 en dépit de perspectives de débouchés décevantes et d'une nouvelle dégradation de la confiance des entrepreneurs. Les surcapacités dans l'industrie actuellement observées limitent les besoins en investissements d'expansion. En outre, la confiance des entrepreneurs est à peine plus élevée qu'au début de 2012 en dépit d'une légère amélioration au cours des deux derniers mois. Par conséquent, les investissements des entreprises devraient fléchir en 2013 (-1,1 %) pour repartir à la hausse (1,8 %) en 2014, stimulés par l'amélioration du climat économique.

Compte tenu de l'ensemble des mesures déjà décidées, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait être limitée à 0,3 % en 2013 et à 1 % en 2014. La croissance des investissements publics reflète largement le cycle des travaux d'infrastructure mis en oeuvre par les pouvoirs locaux. Après avoir progressé de 13 % au total au cours de la période 2011-2012, les investissements publics diminueraient de 11 % sur l'ensemble de la période 2013-2014.

Suite à un ralentissement conjoncturel, l'emploi intérieur a diminué en 2012 et – surtout – au premier trimestre de 2013. Grâce à une situation de départ favorable, les créations nettes d'emploi avaient néanmoins atteint 8 200 unités en moyenne annuelle en 2012. Cette année, les pertes nettes d'emploi avoisineraient les 8 000 unités, même en considérant l'amélioration prévue en cours d'année à mesure que l'activité économique s'intensifie. En 2014, près de 19 000 emplois seraient créés.

Compte tenu de la hausse de la population active, la dégradation de la situation sur le marché du travail a débouché sur une progression de 8 500 unités du nombre de chômeurs (en ce compris les chômeurs âgés complets indemnisés non demandeurs d'emploi) en 2012. En 2013 et 2014, le nombre de chômeurs devrait à nouveau augmenter de respectivement 21 000 et 18 000 unités. Le taux de chômage tel que défini par le BFP sur base de données administratives passerait ainsi de 12,1 % en 2012 à 12,7 % en 2014. Le taux de chômage harmonisé d'Eurostat (calculé à partir des enquêtes sur les forces du travail) passerait de 7,6 % en 2012 à 8,9 % en 2014.

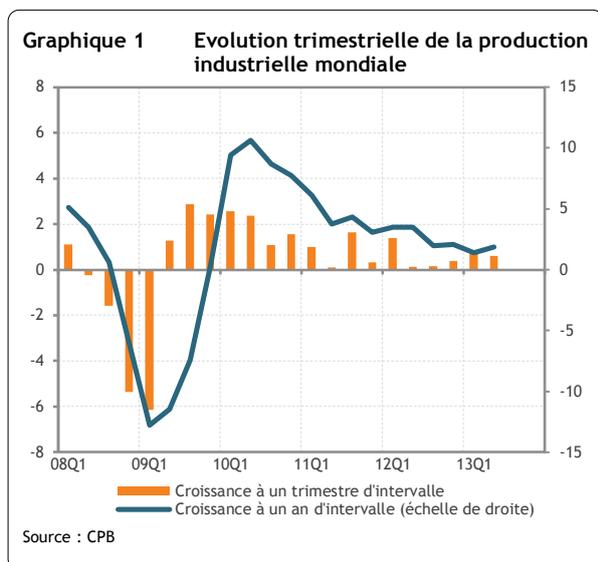
L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, fléchirait de 2,8 % en 2012 à 1,2 % en 2013 et 1,3 % en 2014. Ce ralentissement s'expliquerait en grande partie par le fléchissement de l'inflation sous-jacente et par la baisse des prix de l'énergie. Ces derniers sont influencés à la fois par un recul des prix du pétrole exprimés en euros et par la diminution des prix du gaz et de l'électricité consentie en début d'année par certains fournisseurs. En outre, l'impact des soldes sur les prix à la consommation est dorénavant pris en compte dans l'indice.

Le recul de la croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix des boissons alcoolisées, du tabac, de l'essence et du diesel, serait un peu moins marqué, passant de 2,6 % en 2012 à 1,3 % en 2013 et 1,4 % en 2014. L'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (122,01) serait ainsi dépassé en mai 2014.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

Le ralentissement de l'économie mondiale, qui s'est amorcé en 2011, s'est poursuivi en 2012 en raison de la crise européenne de la dette, de la politique budgétaire restrictive menée aux Etats-Unis et en



Europe et du resserrement des politiques monétaires dans les économies émergentes. Une série de mesures ont eu pour effet d'apaiser les marchés financiers au second semestre 2012 et d'amorcer une reprise de la confiance des consommateurs et des producteurs. Ces mesures incluent la volonté affichée par la BCE d'acquiescer (sous certaines conditions) un nombre illimité d'obligations des Etats confrontés à des problèmes budgétaires, un nouvel assouplissement quantitatif de la Banque centrale américaine et un important programme de relance budgétaire et monétaire au Japon. Ces mesures ont débouché sur une reprise progressive de la croissance

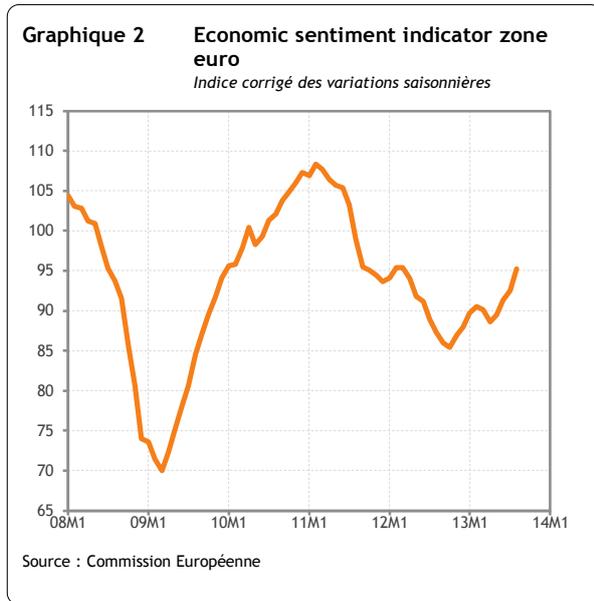
mondiale au premier semestre 2013 (graphique 1), laquelle a surtout été soutenue par les économies avancées puisque les économies émergentes ont enregistré un nouveau ralentissement de leur croissance.

L'évolution récente des indicateurs de confiance laisse supposer que la reprise aux Etats-Unis et en Europe devrait se confirmer au second semestre, tandis que la croissance resterait modérée dans les économies émergentes. En 2014, la croissance de l'économie mondiale devrait se raffermir sous l'impulsion à la fois des économies avancées et des économies émergentes, grâce au rétablissement progressif de la confiance, à la politique monétaire toujours particulièrement souple et à une politique budgétaire moins restrictive.

Les économies et hausses d'impôt importantes décidées par le gouvernement ont moins impacté la croissance de l'économie américaine qu'escompté au départ. La croissance du PIB est passée de 0,3 % au premier trimestre 2013 à 0,6 % au second trimestre. Cette croissance a principalement été soutenue par la consommation privée, laquelle est repartie à la hausse grâce à l'amélioration de la situation sur le marché du travail et à des effets de richesse positifs (hausse des prix de l'immobilier et des cours des actions). En outre, les investissements dans la construction ont à nouveau contribué positivement à la croissance. La nette amélioration de la confiance des consommateurs et des entrepreneurs laisse supposer qu'elle se renforcera encore à l'avenir. Sur base annuelle, la croissance du PIB américain devrait s'établir à 1,7 % en 2013 et à 2,7 % en 2014.

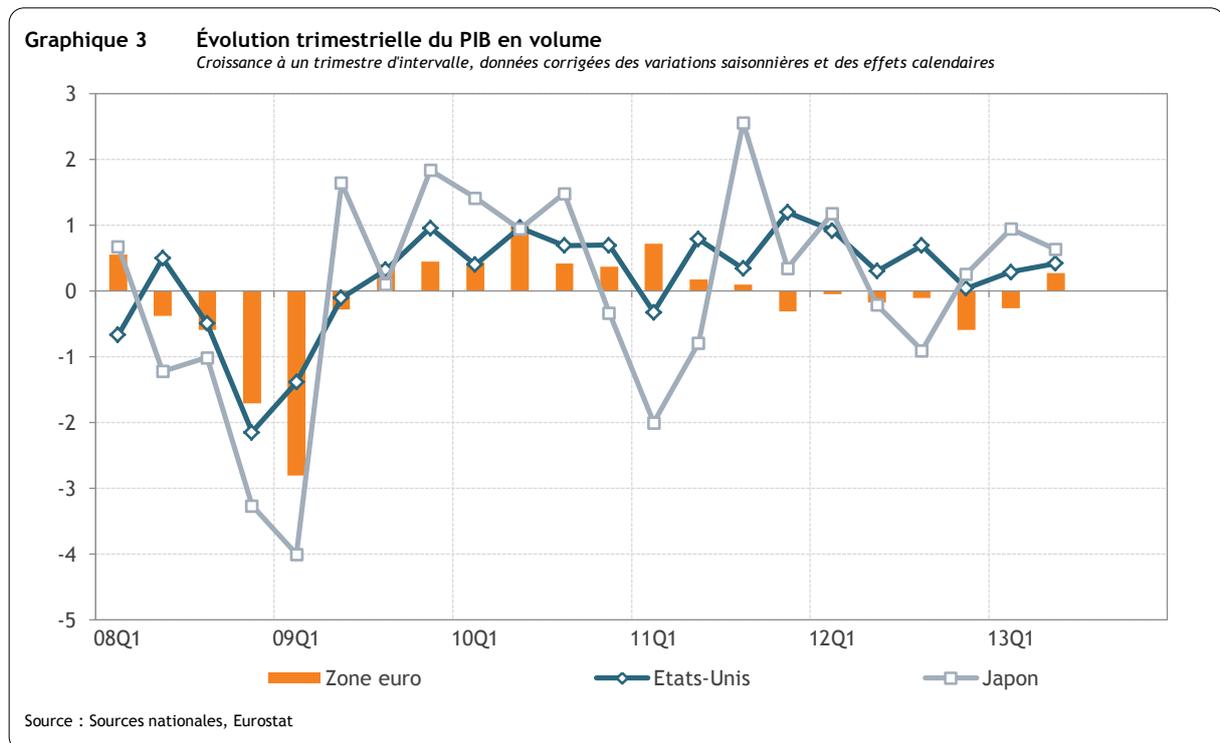
¹ Les chiffres de croissance annuelle du PIB pour 2013 et 2014 mentionnés dans ce chapitre sont basés sur les prévisions consensus du Consensus Economics (publié en août 2013), mais ont été adaptés pour tenir compte des observations du PIB relatives au deuxième trimestre 2013.

Après avoir enregistré une croissance négative durant six trimestres consécutifs, l'économie de la zone euro dans son ensemble a renoué avec la croissance au second trimestre de 2013 (0,3 %). L'Allemagne et la France ont affiché de belles performances. Certains pays du sud ont enregistré une croissance moins négative. Le scénario d'une reprise progressive mais durable a récemment été confirmé par l'amélioration générale de la confiance des consommateurs et des producteurs dans les pays de la zone euro. Même si la croissance redevient positive à partir du deuxième trimestre, le PIB de la zone euro serait, sur base annuelle, encore en recul en 2013 (-0,5 %). La récession enregistrée jusqu'au premier trimestre de cette année constitue en effet un point de départ défavorable. En 2014, la reprise se poursuivrait, soutenue par une accélération graduelle de la croissance de l'économie mondiale mais, au final, la croissance du



PIB ne dépasserait pas 1 %. Les politiques budgétaires restrictives des autorités nationales continueraient à peser sur l'activité économique, mais dans une moindre mesure qu'en 2012. De plus, certains Etats membres sont toujours confrontés à un resserrement du crédit.

PIB ne dépasserait pas 1 %. Les politiques budgétaires restrictives des autorités nationales continueraient à peser sur l'activité économique, mais dans une moindre mesure qu'en 2012. De plus, certains Etats membres sont toujours confrontés à un resserrement du crédit.



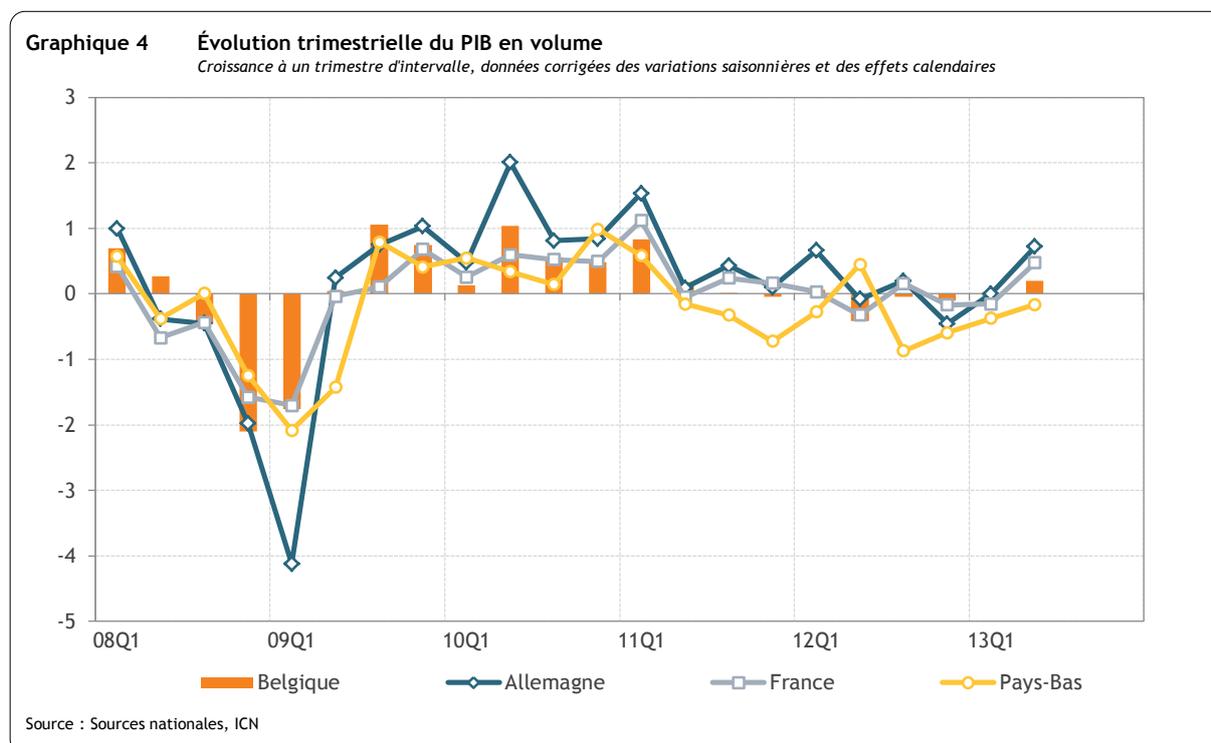
Après avoir été en récession en 2012, l'économie japonaise a nettement rebondi durant les deux premiers trimestres de 2013 (croissance trimestrielle de 0,9 % et 0,6 %) sous l'impulsion d'un programme de relance budgétaire et monétaire. Les craintes d'une déflation étant dissipées, la consommation privée et les investissements sont repartis à la hausse. De plus, les exportations ont été soutenues par la

dépréciation du yen. Au cours des prochains trimestres, l'activité économique japonaise devrait continuer à progresser, quoique à un rythme plus modéré. Dès lors, la croissance du PIB s'établirait, sur base annuelle, à 1,5 % en 2013 et à 1,4 % en 2014.

Depuis le début de l'année 2010, la croissance économique chinoise ralentit sans discontinuer et s'est établie, au second trimestre de cette année, à 7,5 % (à un an d'intervalle), soit un chiffre sensiblement inférieur à la moyenne des vingt dernières années (10 %). Les autorités chinoises ne semblent toutefois pas disposées à relancer la croissance par le biais d'un nouvel assouplissement monétaire vu le risque de bulle du crédit. Elles souhaiteraient tendre vers une croissance économique plus équilibrée : moins dépendante des investissements et davantage soutenue par la consommation privée. Nous tablons sur une croissance du PIB chinois de 7,5 % en 2013 et 2014.

1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

La croissance de l'économie belge s'est établie à 0,2 % au second trimestre 2013. Dans le même temps, la croissance a été soutenue en France et en Allemagne (respectivement 0,5 % et 0,7 %) alors qu'aux Pays-Bas, l'activité économique a continué à marquer le pas (-0,2 %). A un an d'intervalle, l'économie néerlandaise accuse même un recul de 2 %, l'économie belge se maintient plus ou moins (-0,1 %) et les économies allemande et française croissent toutes deux de 0,3 %, principalement sous l'effet de la consommation privée.



Après quatre trimestres de croissance faible ou négative, l'économie allemande a nettement rebondi au second trimestre 2013 (0,7 %). Cette croissance s'explique en grande partie (0,3 point de pourcentage) par une normalisation des investissements dans la construction, qui avaient diminué en raison de conditions météorologiques défavorables. En outre, la croissance de la consommation des ménages

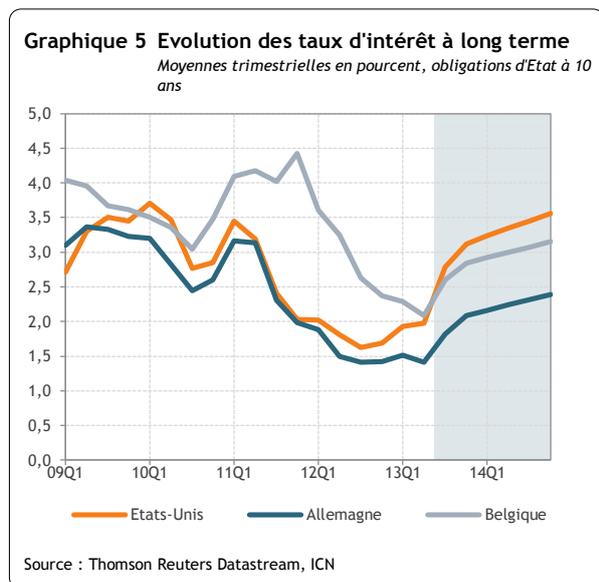
s'est sensiblement accélérée et les exportations nettes ont aussi contribué positivement à la croissance. Jusqu'il y a peu, les entreprises profitaient à peine des conditions de financement particulièrement favorables et limitaient leurs investissements d'expansion. La levée des incertitudes sur la pérennité de la zone euro et l'amélioration des perspectives de débouchés devraient progressivement inciter les entreprises à investir. La croissance économique devrait toutefois être un peu plus modeste au cours des prochains trimestres, principalement sous l'effet d'une contribution moindre des investissements en construction. Néanmoins, la croissance du PIB sur base annuelle s'intensifierait et passerait de 0,5 % en 2013 à 1,7 % en 2014.

Après avoir reculé durant deux trimestres, le PIB français a enregistré une croissance étonnamment élevée au second trimestre 2013 (0,5 %). Ce rebond est principalement attribuable à la consommation privée mais aussi à la consommation publique et à la formation des stocks. La croissance des investissements est restée négative, mais dans une moindre mesure qu'au cours des précédents trimestres. L'activité économique continuerait à s'intensifier, ce qui déboucherait sur une croissance du PIB de 0,1 % en 2013 et de 0,8 % en 2014.

L'économie néerlandaise a enregistré un recul (-0,2 %) au second trimestre – et par conséquent pour le quatrième trimestre consécutif – principalement en raison d'une baisse de la consommation privée. La crise de l'immobilier et les incertitudes liées à la déductibilité fiscale des emprunts hypothécaires ont sérieusement affecté la confiance. En outre, la hausse du chômage et les économies budgétaires ont entamé le pouvoir d'achat. Sous l'impulsion de la croissance économique enregistrée dans les pays voisins, l'économie néerlandaise devrait toutefois renouer avec une croissance positive à la fin 2013, même si la baisse des prix de l'immobilier freine la reprise. Sur base annuelle, le PIB continuerait à se contracter en 2013 (-1,2 %) pour légèrement progresser l'an prochain (0,5 %).

1.3. Taux d'intérêt et taux de change²

En 2013, la Banque centrale européenne a abaissé son taux de refinancement de 25 points de base à 0,50 %. De plus, la BCE, tout comme la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre, commu-



niquent désormais leurs "orientations" ("forward guidance"), faisant en l'occurrence passer le message selon lequel elles devraient maintenir durablement leurs taux directeurs à un faible niveau. Depuis le début mai, la Banque centrale américaine envisage de ralentir le rythme des rachats d'obligations. Cette perspective a provoqué une hausse des taux à long terme à l'échelle mondiale. Aux Etats-Unis, cette hausse a atteint quelque 120 points de base, contre 80 environ en Allemagne et en Belgique (situation à la fin août). Nous estimons que le taux belge à dix ans passerait, sur base annuelle, de 2,5 % en 2013 à 3,1 % en 2014.

² Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme de début septembre 2013.

La crainte d'un effondrement de la zone euro s'étant éloignée, l'euro s'est nettement apprécié par rapport à la plupart des monnaies depuis la mi-2012. Ces derniers mois, l'euro s'est également sensiblement apprécié par rapport aux monnaies des pays émergents, qui sont confrontés à une fuite des capitaux vers les économies développées (une conséquence de la fin possible de l'assouplissement quantitatif américain). Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change pondéré de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) augmenterait, sur base annuelle, de 1,6 % en 2013 et de 0,9 % en 2014.

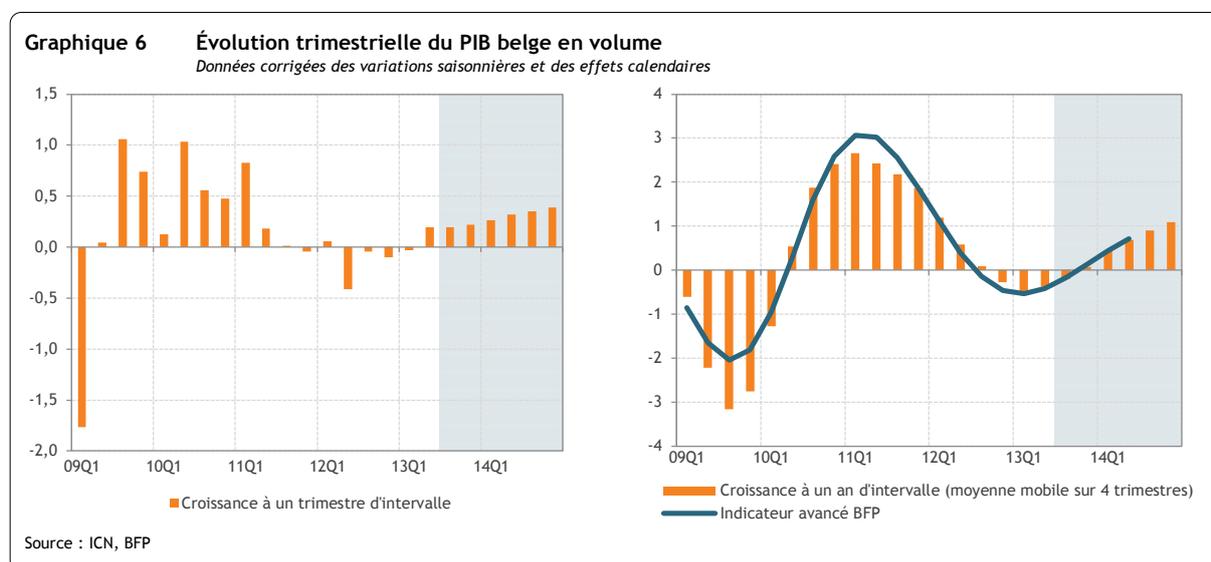
1.4. Incertitudes

Le scénario international reste extrêmement incertain. Les principaux risques sont une recrudescence de la crise de la dette en Europe (en raison, par exemple, de l'instabilité politique ou de nouveaux problèmes financiers dans un ou plusieurs Etats de la zone euro), un net ralentissement de la croissance en Chine et dans les autres pays émergents ainsi qu'une hausse généralisée trop forte des taux à long terme (ce qui renchérirait le coût du crédit). Une concrétisation de ces risques pourrait compromettre la poursuite de la reprise de l'économie européenne. A l'inverse, un rétablissement de la confiance plus rapide que prévu pourrait entraîner une reprise plus forte de la conjoncture internationale. Enfin, l'évolution des prix pétroliers internationaux reste incertaine et est intimement liée à la situation géopolitique au Moyen-Orient.

2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

2.1. Croissance économique

Le ralentissement de la conjoncture internationale a entraîné une légère contraction de l'activité économique belge en 2012 (-0,3 %). Après quatre trimestres successifs de baisse du PIB, l'économie belge a renoué avec une croissance positive au deuxième trimestre de 2013 (0,2 % sur base trimestrielle). Dans le contexte d'une reprise conjoncturelle en Europe, ce rythme de croissance devrait se maintenir durant le reste de l'année. Dans le courant de l'année 2014, le rythme de croissance des exportations et de la demande intérieure devrait continuer à se renforcer, ce qui porterait la croissance trimestrielle du PIB à 0,4 % durant le deuxième semestre de l'année prochaine. En raison d'une situation de départ défavorable, la croissance économique annuelle devrait être limitée à 0,1 % en 2013, mais elle devrait s'élever à 1,1 % en 2014.

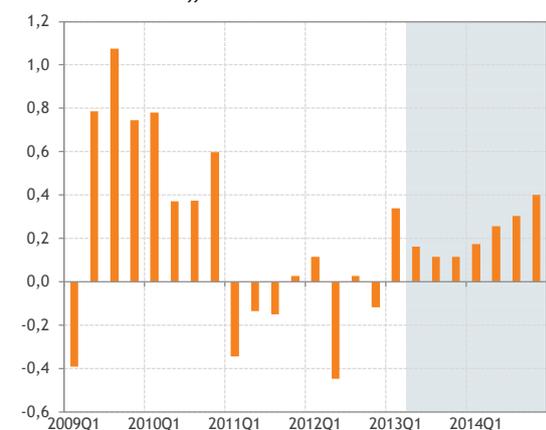


2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

Le revenu disponible réel des ménages avait reculé en 2010 (-1,2 %) et 2011 (-0,8 %). L'indexation des salaires et des prestations sociales était, en effet, restée à la traîne par rapport à l'inflation³, ce qui avait sensiblement freiné la croissance réelle de ces catégories de revenus. En outre, le revenu réel des indépendants et les revenus de la propriété avaient connu une baisse marquée. Enfin, les impôts sur le revenu avaient considérablement augmenté en comparaison avec l'évolution du revenu primaire. Toutefois, la consommation privée avait continué à s'accroître (de respectivement 2,7 % et 0,2 %), ce qui allait de pair avec un net recul du taux d'épargne. La croissance de la consommation en 2011 s'explique uniquement par un effet d'acquis de croissance positif, les dépenses de consommation finale ayant baissé sur base trimestrielle au cours de l'année (voir graphique 7). En effet, l'indicateur de confiance des consommateurs de la BNB avait dégringolé, principalement suite à la crainte grandissante d'une hausse du chômage.

³ Voir tableau B.4 en annexe.

Graphique 7 Consommation privée en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

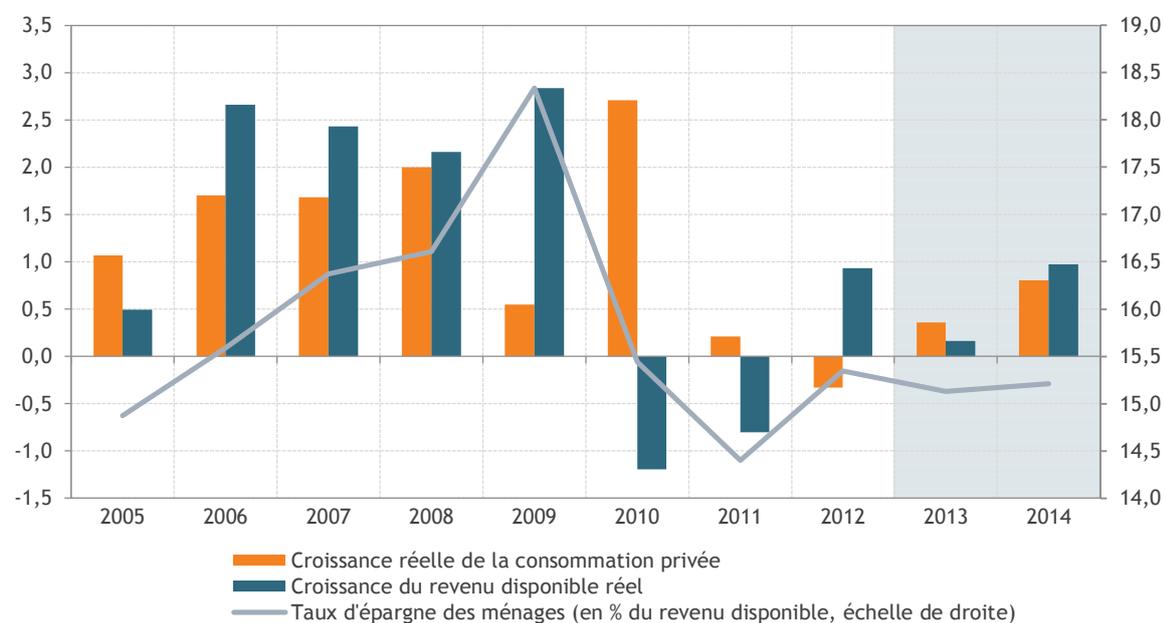


Source : ICN, BFP

Malgré la faible conjoncture, le pouvoir d'achat des ménages a augmenté de 0,9 % l'année dernière et on prévoit une légère hausse de 0,2 % cette année. En 2012, la croissance réelle des salaires a été soutenue par l'augmentation des salaires horaires avant indexation et la croissance de l'emploi. En 2013, l'indexation a entraîné une faible augmentation des salaires réels, malgré une croissance nulle des salaires horaires avant indexation, ce dans un contexte de baisse de l'emploi. En effet, l'inflation, en baisse, serait inférieure à l'indexation des salaires et des prestations sociales, celle-ci étant encore partiellement influencée par l'inflation (plus élevée) enregistrée l'année précédente. En outre, ces perspectives

tiennent compte des mesures prises à ce jour, parmi lesquelles l'adaptation au bien-être des revenus de remplacement. En 2014, le pouvoir d'achat devrait progresser de 1 %, notamment grâce à une évolution plus favorable de l'emploi, au rebond des revenus de la propriété sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et au redressement de la croissance économique qui accroît la rentabilité des entreprises.

Graphique 8 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



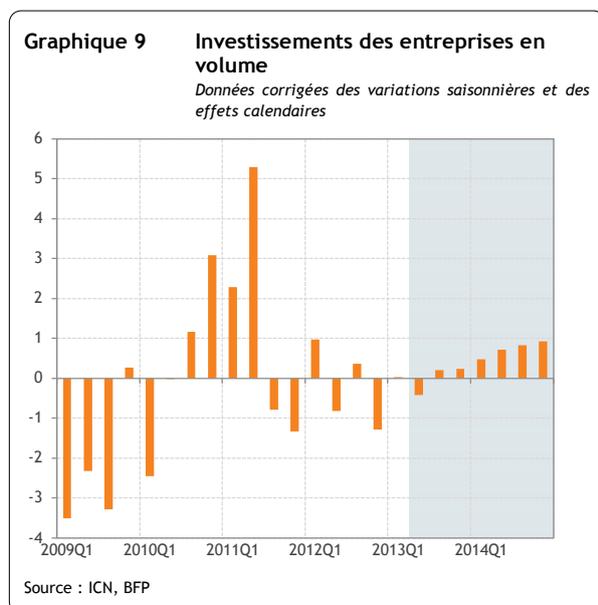
Source : ICN, BFP

La confiance des consommateurs s'étant fortement dégradée, la consommation des ménages a baissé (-0,3 %) en 2012 pour la première fois depuis vingt ans et le taux d'épargne des particuliers est remonté à 15,3 %. En 2013 et 2014, le taux d'épargne devrait rester plus ou moins stable. D'une part, le regain de confiance des consommateurs depuis le deuxième trimestre de 2013 rend une nouvelle hausse de la propension à épargner peu probable, mais d'autre part l'indicateur de confiance se situe encore clai-

rement en dessous de sa moyenne de long terme. Par conséquent, la consommation privée augmenterait de 0,4 % en 2013 et de 0,8 % en 2014, davantage en ligne avec l'évolution du revenu disponible réel.

2.3. Investissements des entreprises

Les investissements des entreprises avaient diminué au cours du deuxième semestre de 2011 et ont connu une évolution fluctuante en 2012. En raison de la conjoncture morose, le taux d'utilisation des



capacités de production industrielle est retombé d'environ 80 % (mi-2011) à seulement 75,2 % au premier trimestre de 2013. La confiance des entrepreneurs (mesurée sur la base de l'indicateur de conjoncture de la BNB) avait sensiblement régressé durant le deuxième semestre de 2011 et cette baisse s'est poursuivie à un rythme plus modéré dans le courant de l'année 2012. Toutefois, les investissements des entreprises avaient bondi de 8,4 % sur base annuelle en 2011, grâce à un premier semestre encore vigoureux ; ils se sont maintenus en 2012 (+0,1 %).

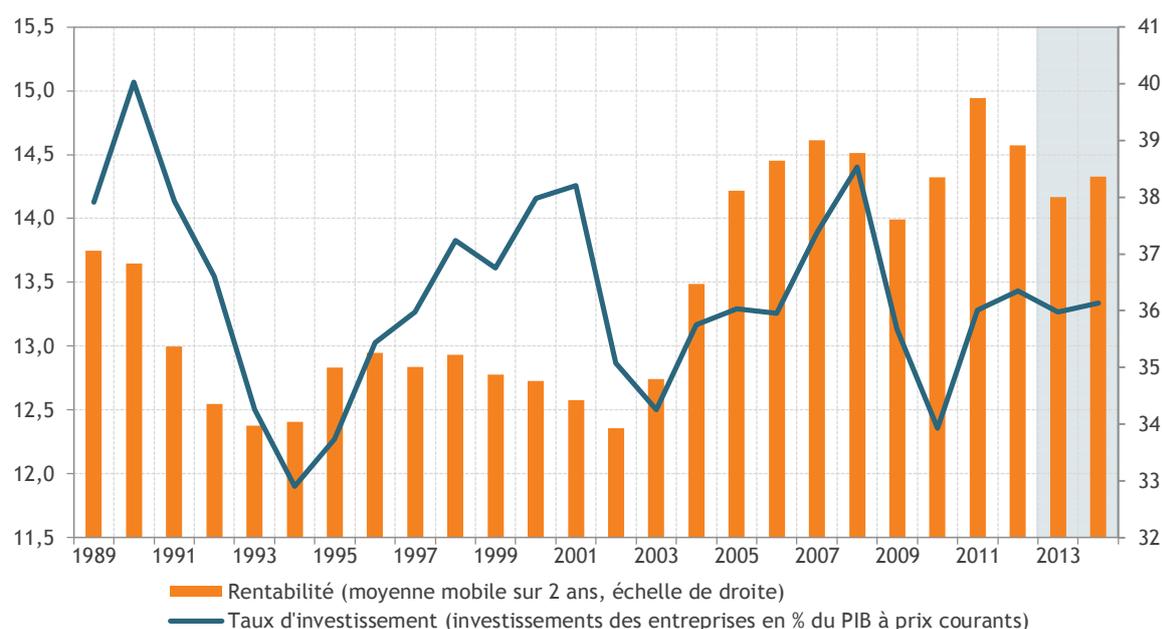
Un redressement de la dynamique de croissance des investissements exigera du temps. En effet, la

sous-utilisation actuelle des capacités de production industrielle⁴ limite les besoins immédiats en investissements d'expansion et la confiance des entrepreneurs est à peine plus élevée qu'au début de l'année 2012 malgré une légère amélioration observée au cours des deux derniers mois. Par conséquent, les investissements des entreprises devraient se contracter sur base annuelle en 2013 (-1,1 %), notamment en raison d'un acquis de croissance défavorable. La croissance des investissements devrait s'accélérer en 2014 sous l'impulsion d'une hausse plus marquée de l'activité économique et d'un accroissement de la rentabilité (évaluée via la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants). En effet, la réaction différée de l'emploi à la reprise de l'activité économique et la faible croissance des salaires entraînent une légère diminution de la part salariale⁵, ce qui accroît la rentabilité des entreprises. La part nominale des investissements des entreprises dans le PIB resterait somme toute assez stable. Elle s'établirait à 13,3 % en 2013 et 2014, ce qui correspond à la moyenne de la période 1995-2012.

⁴ On a constaté une légère progression de l'utilisation des capacités à 76,1 % au deuxième trimestre de 2013, mais ce chiffre continue à refléter malgré tout une sous-utilisation, compte tenu d'une moyenne de long terme de 79 %.

⁵ Voir le chapitre 3.

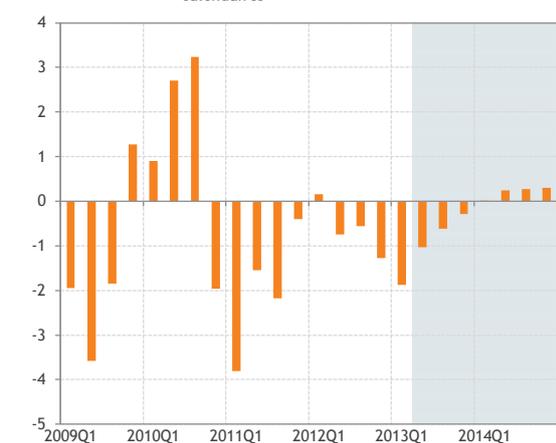
Graphique 10 Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand



2.4. Investissements en logements

Au cours des cinq dernières années, la construction résidentielle n'a enregistré une croissance positive qu'en 2010. Les ménages ont réduit leurs investissements en 2011 et 2012 de respectivement 5,3 % et 2,8 % dès lors que les effets positifs de la baisse temporaire de la TVA se sont dissipés et que les incertitudes économiques ont plombé la confiance des ménages.

Graphique 11 Investissements en logements en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Les investissements en logements devraient continuer à diminuer en 2013 (-4,4 %) avant d'amorcer un léger redressement dans le courant de 2014, en ligne avec l'augmentation récente du nombre de demandes de crédit hypothécaire et la hausse limitée du nombre de projets de logements (selon l'enquête menée auprès des architectes). Ces deux indicateurs reflètent l'activité du secteur de la construction avec 3 à 4 trimestres d'avance. Compte tenu

d'un effet de report défavorable, la construction de logements devrait néanmoins encore enregistrer une légère diminution sur base annuelle en 2014 (-0,4 %). Par conséquent, les investissements réels des ménages reviendraient à un niveau inférieur de près de 20 % à celui de 2007.

2.5. Consommation et investissements publics

Compte tenu de l'ensemble des décisions connues, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,6 % en moyenne en 2013 et 2014. Ce léger ralentissement de la croissance (par rapport à 0,8 % en moyenne dans les années 2011-2012) s'explique par la croissance plus modeste en volume des prestations sociales en nature⁶, même si cet effet est partiellement compensé par une baisse moins marquée des achats nets de biens et services. La croissance en volume de la masse salariale des administrations publiques⁷ reste faible en raison de la diminution de l'emploi des administrations publiques depuis 2012.

Le rythme de croissance des investissements publics dépend en grande partie des travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après une augmentation cumulée d'un peu plus de 13 % au cours de la période 2011-2012, les investissements publics devraient reculer de 11 % en volume au cours de la période 2013-2014.

2.6. Variations de stocks

Les entreprises avaient accéléré leur formation de stocks en 2011, qui avait dès lors contribué positivement à la croissance du PIB, à hauteur de 0,6 point de pourcentage. Vu la dégradation des perspectives en matière de débouchés, les variations de stocks ont contribué négativement à la croissance économique en 2012, à concurrence de 0,4 point de pourcentage. Pour 2013 et 2014, nos prévisions supposent une contribution nulle.

2.7. Exportations et importations

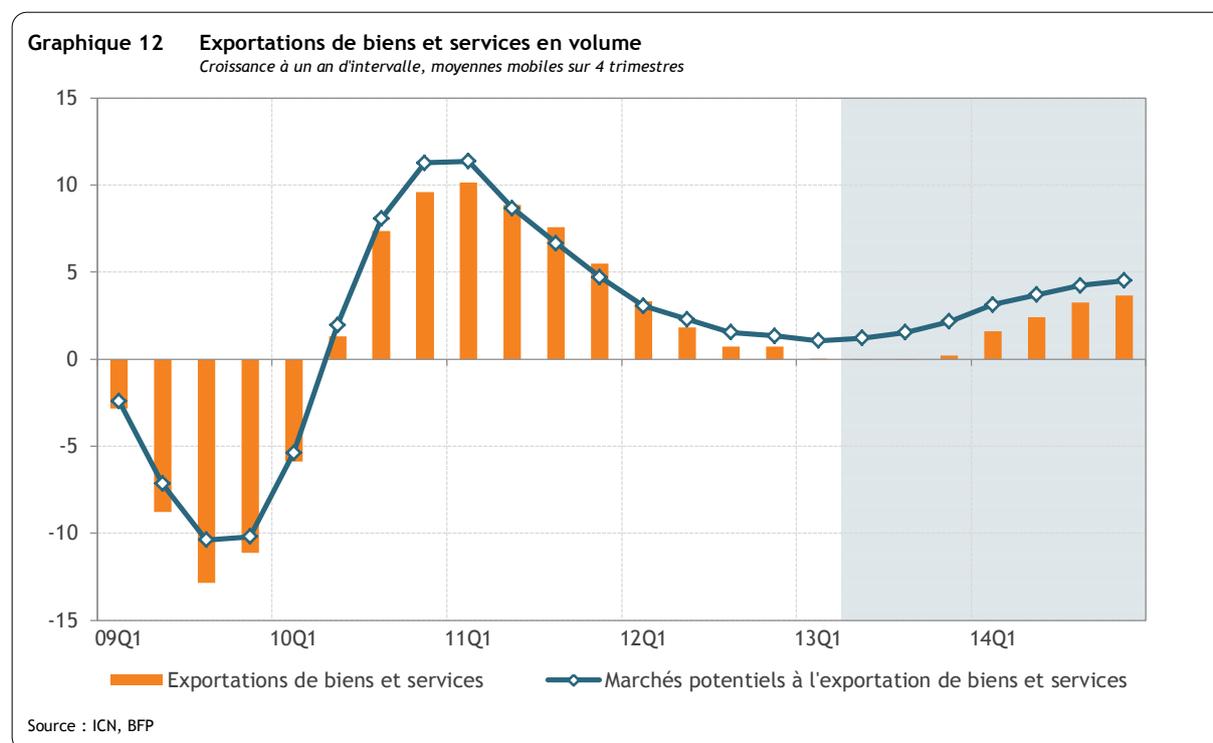
A l'instar du commerce mondial, la croissance des débouchés extérieurs de la Belgique a encore fléchi l'année dernière pour retomber à 1,3 % (4,7 % en 2011). La croissance des débouchés devrait progressivement s'accélérer dans le courant de l'année 2013, tout en restant limitée à 2,2 % sur base annuelle en raison d'un effet de report défavorable. L'année prochaine, la croissance devrait se relever à 4,5 %, ce qui est encore bien en deçà de sa moyenne de long terme (5,4 %).

Les exportations belges ont été particulièrement atones en 2012 (+0,7 %). Au premier trimestre de 2013, la croissance des exportations a été très négative. Après quelques trimestres où les exportations belges sont restées nettement à la traîne par rapport à la croissance des marchés extérieurs pertinents, les exportations ont amorcé un mouvement de rattrapage au deuxième trimestre de 2013 sous l'effet d'une demande à l'importation plus vigoureuse des partenaires commerciaux (surtout l'Allemagne et la France). A partir de la mi-2013, les exportations devraient évoluer en ligne avec les débouchés extérieurs. En raison d'un effet de report défavorable, les exportations devraient progresser d'à peine 0,2 % sur base annuelle en 2013, mais leur croissance devrait se consolider l'année prochaine pour atteindre 3,6 %. Au cours de ces deux années, le redressement des exportations sera quelque peu freiné par l'appréciation de l'euro. Du fait de la faiblesse de la demande intérieure, la demande à l'importation de

⁶ Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses publiques de soins de santé.

⁷ Le terme masse salariale doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire incluant les cotisations sociales imputées, comme les pensions des fonctionnaires).

la Belgique devrait afficher une croissance plus modeste (-0,1 % en 2013 et 3,4 % en 2014) que les exportations, les exportations nettes apportant une contribution positive de 0,3 point de pourcentage à la croissance économique au cours de chacune de ces deux années.



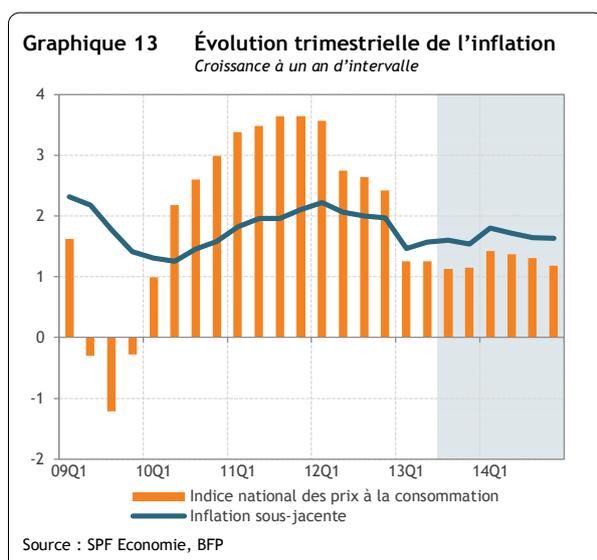
Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euros, devraient rester assez stables cette année sous l'effet de la forte appréciation du taux de change effectif de l'euro (1,6 %). L'année prochaine, l'euro devrait s'apprécier par rapport au dollar de 0,3 % seulement, ce qui est insuffisant pour compenser la hausse des prix internationaux hors énergie en dollars (2,0 %). L'accroissement des prix belges à l'importation serait néanmoins limité durant ces deux années (0,3 % et 0,8 %) grâce au recul des prix du pétrole et à l'influence de la faible croissance des prix intérieurs. Etant donné que les produits pétroliers occupent une part moins importante dans les exportations que dans les importations belges, la croissance des prix à l'exportation (0,4 % en 2013 et 1,2 % en 2014) serait moins freinée par la baisse des prix pétroliers que les prix à l'importation. Il en résulterait de légers gains de termes de l'échange tant en 2013 qu'en 2014.

La contribution positive des exportations nettes à la croissance économique et les gains de termes de l'échange entraînent un déficit moins important du solde des opérations courantes (statistique "balance des paiements") de la Belgique. En 2014, ce déficit devrait se réduire à 0,9 % du PIB, contre 1,6 % en 2012.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

L'inflation en Belgique⁸ avait atteint un pic en novembre 2011 (3,8 %) pour ralentir nettement ensuite, revenant à 1 % en avril 2013. Ce ralentissement s'explique en grande partie par l'évolution des prix du pétrole exprimés en euros : alors que ceux-ci avaient en moyenne augmenté de 33 % entre 2010 et 2011,



leur augmentation annuelle s'est limitée à 9 % en 2012. En 2013, le taux de croissance à un an d'intervalle des prix du pétrole exprimés en euros est jusqu'à présent négatif. Entre mai et juillet 2013, l'inflation s'est légèrement accélérée mais se situe à nouveau autour de 1 % depuis août. Vers la fin de l'année, l'inflation devrait à nouveau remonter légèrement (1,2 %) puisque la croissance à un an d'intervalle des prix du pétrole (tant en dollars qu'en euros) redevient légèrement positive⁹.

Après avoir progressé d'environ un point de pourcentage entre la mi-2010 et le début 2012,

l'inflation sous-jacente s'est à nouveau ralentie¹⁰. Ce mouvement s'explique par l'évolution relativement stable des prix du pétrole depuis début 2012, alors qu'ils avaient fortement augmenté au cours des années précédentes. Par conséquent, la croissance de l'indice santé a fléchi, ce qui a entraîné un ralentissement progressif de l'indexation des salaires. En outre, la croissance du nombre d'heures travaillées a fortement diminué en 2012, débouchant sur une baisse moins marquée de la productivité horaire au second semestre 2012. Ces évolutions se sont traduites par une croissance moins rapide des coûts salariaux unitaires. La réaction différée du marché du travail par rapport à la reprise de l'activité économique en 2013 et 2014 entraînerait une accélération progressive de la croissance de la productivité. Ce facteur, conjugué à la croissance modérée des coûts salariaux horaires, favoriserait un nouveau ralentissement de l'évolution des coûts salariaux unitaires et de l'inflation sous-jacente. On notera que l'inflation sous-jacente est, en 2013, temporairement ralentie par un changement méthodologique (Cf. infra).

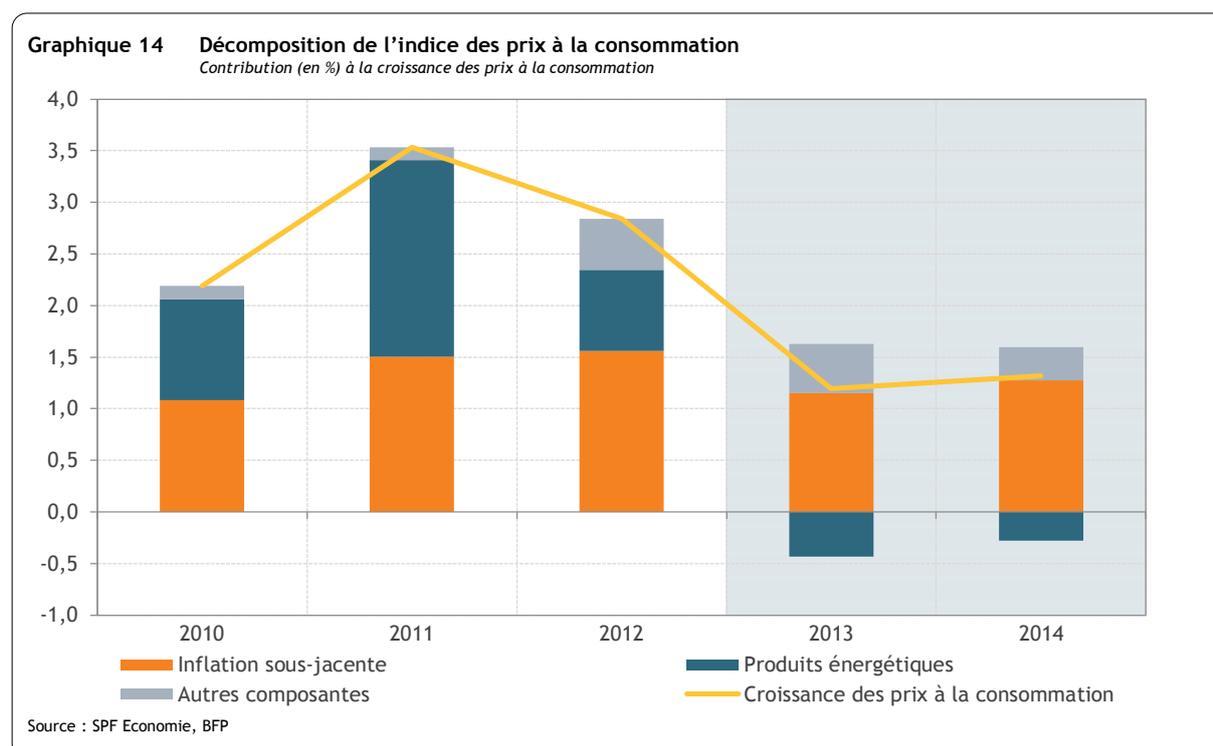
L'augmentation des prix à la consommation en 2013 ne dépasserait pas 1,2 % en moyenne annuelle, contre 2,8 % en 2012. Ce tassement s'explique principalement par les prix de l'énergie. En effet, leur contribution à l'inflation passerait de 0,8 point de pourcentage en 2012 à -0,4 point de pourcentage cette

⁸ L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

⁹ Les hypothèses en matière de prix pétroliers sont basées sur les cotations enregistrées au début septembre 2013 sur les marchés à terme.

¹⁰ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement très volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la tva, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande, des fruits et légumes frais.

année. Après avoir en moyenne augmenté en 2012, les prix du pétrole exprimés en euros diminueraient légèrement (-4 %) en 2013. En outre, depuis 2012, les prix de l'énergie sont également influencés par plusieurs mesures. Ainsi, un gel à la hausse des prix du gaz naturel et de l'électricité a été instauré au cours des trois derniers trimestres de 2012¹¹. Depuis 2012, de nombreux consommateurs ont changé de fournisseur d'énergie suite à la suppression de l'indemnité de rupture. Cette année, deux mesures influençant la politique de tarification des fournisseurs de gaz et d'électricité ont été prises¹². De plus, la cotisation fédérale sur le gaz et l'électricité a été abaissée. Au terme de la période de gel des prix, les prix du gaz et de l'électricité ont en moyenne diminué, en dépit des prévisions à la hausse fondées sur l'évolution des prix des matières premières et d'une augmentation des tarifs de distribution et de transport.



La baisse de l'inflation en 2013 telle que mesurée par l'INPC s'explique aussi par un changement méthodologique. Depuis janvier 2013, les ristournes accordées en janvier et juillet lors de périodes de soldes sont prises en compte, ce qui a exercé un effet temporaire à la baisse sur l'inflation sous-jacente. La réduction de la contribution de l'inflation sous-jacente à la hausse globale des prix à la consommation en 2013 (-0,4 point de pourcentage par rapport à 2012) s'explique pour plus de la moitié par ce changement méthodologique.

En 2013, la contribution des "autres composantes" à l'inflation totale serait pratiquement la même qu'en 2012. Si l'effet à la hausse de l'introduction (en 2012) de la TVA sur les prestations notariales disparaît à

¹¹ Concrètement, les prix du gaz et de l'électricité entre avril et décembre 2012 ne pouvaient dépasser leur niveau de mars 2012. Voir Loi du 29 mars 2012, Moniteur belge du 30 mars 2012, p. 20542-20544.

¹² Premièrement, les fournisseurs d'énergie ne peuvent, depuis janvier 2013, adapter leur tarif variable que quatre fois par an et chaque changement de formule tarifaire doit préalablement être avalisé par la CREG. Deuxièmement, une liste de critères auxquels doivent répondre les paramètres de prix stipulés dans les contrats de gaz et d'électricité a été établie, sur proposition de la CREG.

partir de janvier 2013, des hausses de prix plus marquées sont enregistrées pour les boissons alcoolisées (suite à des hausses d'accises) et la viande (en raison de l'augmentation du prix des aliments pour bétail).

En 2014, la hausse des prix à la consommation serait légèrement supérieure (1,3 %) à celle enregistrée cette année. Cette légère accélération de l'inflation est attribuable à des contributions plus élevées de l'inflation sous-jacente et des produits énergétiques, lesquelles ne seraient que partiellement compensées par une contribution moins élevée des 'autres composantes'. L'inflation sous-jacente progresserait légèrement en 2014 mais uniquement en raison de la disparition de l'effet "soldes". En dehors de cet effet, l'inflation sous-jacente serait moins élevée en 2014 qu'en 2013. La contribution moins négative des produits énergétiques ne peut être attribuée à l'évolution des prix du pétrole exprimés en euros – ils connaîtraient en 2014 une évolution à la baisse semblable à celle enregistrée en 2013 – mais par la baisse accentuée des prix du gaz et de l'électricité début 2013 (voir supra); celle-ci ne devrait plus se reproduire en 2014. La contribution moindre des autres composantes est principalement due à une hausse de prix plus tenue des produits alimentaires non transformés. Tout comme en 2013, les accises sur l'alcool et le tabac seraient à nouveau relevées en 2014. Par conséquent, leur contribution à l'inflation resterait pratiquement inchangée.

Etant donné que la baisse des prix de l'essence et du gasoil routier n'a pas d'influence sur l'évolution de l'indice santé, la croissance de ce dernier en 2013 et 2014 (respectivement 1,3 % et 1,4 %) serait supérieure à l'inflation.

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en novembre 2012. Conformément aux prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (122,01) serait dépassé en mai 2014 par la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à hauteur de 2 % à l'augmentation du coût de la vie, respectivement en juin et juillet 2014.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

Le projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012 n'avait pas été approuvé par l'ensemble des partenaires sociaux. Par conséquent, le gouvernement avait pris la décision de l'amender et de l'appliquer. Au niveau de la formation des salaires, l'arrêté royal du 28 mars 2011¹³ a fixé la marge de négociation salariale au-delà de l'indexation et des augmentations barémiques à 0 % en 2011 et à 0,3 % en 2012. D'après les comptes nationaux disponibles, la hausse des coûts salariaux horaires nominaux dans le secteur marchand a atteint 2,2 % en 2011 et 3,2 % en 2012. Compte tenu d'une quasi-stabilisation des réductions de cotisations patronales, le taux de cotisations patronales au sens strict¹⁴ était

¹³ Voir Moniteur belge du 1er avril 2011, p. 21574-21576.

¹⁴ A savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

supérieur de 0,3 point de pourcentage en 2012 par rapport à 2010. Néanmoins, les cotisations patronales totales ont contribué négativement en 2011 à la croissance des coûts salariaux horaires sous l'effet d'une baisse des cotisations extralégales et imputées. Compte tenu de l'indexation des salaires, la croissance du salaire brut avant indexation a atteint 0,1 % en 2011 et 0,3 % en 2012. La hausse des salaires conventionnels s'est limitée à respectivement 0,0 % et 0,2 %¹⁵ au cours des deux années et n'a donc pas excédé la marge fixée par l'arrêté royal. Au cours de chacune des deux années, on a donc enregistré une dérive salariale positive de 0,1 %.

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2011	2012	2013	2014
Arrêté royal ^a				
Hausses salariales conventionnelles avant indexation	0,0	0,3	0,0	0,0
Réalisations/Perspectives				
Croissance du coût salarial horaire nominal	2,2	3,2	1,7	1,2
- Indexation	2,5	2,8	1,8	1,3
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,1	0,3	0,0	0,0
- Cotisations patronales totales ^c	-0,4	0,1	-0,1	-0,1

a. En l'absence d'un accord interprofessionnel pour les périodes 2011-2012 et 2013-2014, la hausse autorisée des salaires conventionnels a été fixée par arrêté royal.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Afin de renforcer la compétitivité de l'économie belge, le gouvernement a insisté auprès des interlocuteurs sociaux pour que, dans le cadre des négociations interprofessionnelles 2013-2014, aucune hausse de salaire ne soit consentie au-delà de l'indexation et des hausses barémiques. Faute d'accord interprofessionnel, le gel des salaires conventionnels avant indexation a été imposé par l'arrêté royal du 28 avril 2013¹⁶.

Compte tenu du ralentissement de l'inflation, qui est favorisé par diverses mesures visant à renforcer la compétitivité des entreprises belges, l'indexation des salaires en 2013 et 2014 serait sensiblement inférieure à celle observée en 2012. Par conséquent, la croissance des salaires horaires bruts nominaux se limiterait à 1,8 % en 2013 et à 1,3 % en 2014. La croissance des coûts salariaux horaires nominaux pourrait encore être plus faible de 0,1 point de pourcentage au cours des deux années (respectivement 1,7 % et 1,2 %) étant donné que les cotisations patronales augmentent moins rapidement que les salaires bruts. Pourtant, tant les cotisations patronales légales qu'extralégales évolueraient quasiment au même rythme que les salaires bruts; la croissance moins rapide des cotisations patronales serait donc exclusivement due à la baisse des cotisations patronales imputées suite à la baisse du nombre de pré-pensionnés.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

L'estimation des réductions de cotisations patronales pour 2013-2014 se base sur les dernières observations publiées (premier trimestre 2013). Le plan de relance adopté à l'été 2012 et surtout l'enveloppe budgétaire affectée aux réductions de charges salariales dans le cadre de la concertation interprofes-

¹⁵ Hausses salariales octroyées via les CCT.

¹⁶ Voir Moniteur belge du 2 mai 2013, p. 25917-25918.

sionnelle pour la période 2013-2014 donnent un nouvel élan aux réductions de cotisations patronales. En effet, la majoration de la réduction forfaitaire générale (à partir du deuxième trimestre 2013), la réforme du bonus travailleurs âgés (en net, des réductions accrues pour les salaires faibles et moyens, mais une suppression du bonus pour les salaires élevés), le renforcement des réductions spécifiques pour les premières embauches et les groupes à risques stimulent, en comparaison avec 2012, le recours aux réductions de cotisations patronales. Des réductions de cotisations patronales plus élevées sont également prévues dans le secteur horeca pour les travailleurs qui bénéficient d'un contrat fixe. D'autre part, des économies seront réalisées grâce à la suppression du bonus jeunes qui ciblait tous les travailleurs à bas salaires de moins de 29 ans et des conditions plus restrictives pour les prestations à temps partiel et pour la composante hauts salaires dans le secteur marchand. Les nouveaux paramètres de la réduction structurelle n'ont pas d'incidences sur les réductions de cotisations patronales accordées aux salaires bruts inférieurs à 5 576 euros par trimestre.

Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réductions de charges patronales	4917	4722	4867	5001	4943	5075	5203
Subventions salariales, dont	3669	4557	5686	6456	6209	6067	6211
- Activations et préactivations	254	230	362	638	463	223	238
- Accord social 2013	0	0	0	0	0	40	40
- Titres-services	883	1051	1231	1424	1595	1570	1616
- Travail de nuit et en équipe - heures supplémentaires	775	846	1035	1099	1119	1124	1141
- Réduction générale	205	470	890	933	958	969	987
Total en faveur des employeurs	8585	9279	10554	11458	11152	11142	11414
Réductions de cotisations personnelles	699	690	708	740	720	875	843

Compte tenu d'une croissance pratiquement nulle de l'emploi bénéficiant de la réduction structurelle, la progression des réductions de cotisations se limite à 133 millions d'euros en 2013. En 2014, les réductions de cotisations patronales progresseront encore de 128 millions dès lors que le relèvement de la réduction forfaitaire générale de cotisations patronales atteint sa vitesse de croisière et que la croissance de l'emploi s'intensifie.

L'évolution contrastée des subventions salariales en 2013 (baisse de 143 millions) et 2014 (hausse de 144 millions) s'explique par les activations, les titres-services et un nouveau programme pour l'emploi.

La disparition des travailleurs win-win, la stagnation des emplois activa et le démarrage laborieux des stages de transition dits "préactivés" induisent une baisse des activations de 240 millions en 2013. Les subventions allouées aux stages de transition passeraient d'un montant négligeable en 2013 à 14 millions d'euros en 2014, soit un montant toujours en-deçà des 40 millions ciblés.

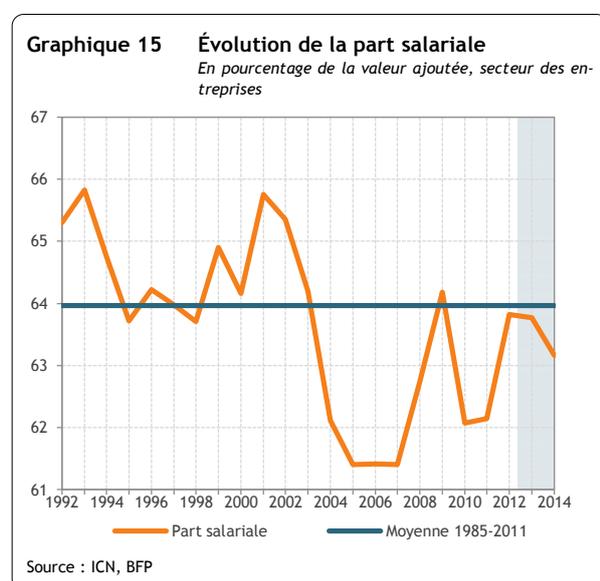
A l'instar du plan de relance adopté au cours de l'été 2012, l'accord social 2013 pour le secteur non marchand vise la création de 800 emplois équivalents temps-plein supplémentaires, lesquels seraient financés, à partir de 2013, par une subvention salariale de 40 millions dans le cadre des Fonds "Maribel social".

Les subventions salariales pour les titres-services baisseraient de 25 millions en 2013 compte tenu de la baisse d'un euro de la subvention par titre-service et du ralentissement subséquent de la croissance de la demande pour ce type de prestations. En dépit d'une nouvelle baisse de 50 cents de la subvention en 2014, les subventions titres-services progresseraient à nouveau de 47 millions d'euros l'an prochain étant donné que la demande pour ce type de prestations continue de croître, certes moins rapidement qu'avant 2013.

La réforme du bonus à l'emploi découlant des mesures de relance adoptées en 2012 et de la concertation interprofessionnelle pour la période 2013-2014 contribuerait, en 2013, à une progression de 155 millions des réductions de cotisations sociales personnelles, dont une partie disparaît en 2014.

3.3.3. Évolution de la part salariale

La part salariale¹⁷ a progressé jusqu'à 63,8 % en 2012 (contre 62,1 % en 2011) sous l'effet de la croissance négative de la productivité horaire du travail et de l'augmentation des coûts salariaux horaires avant



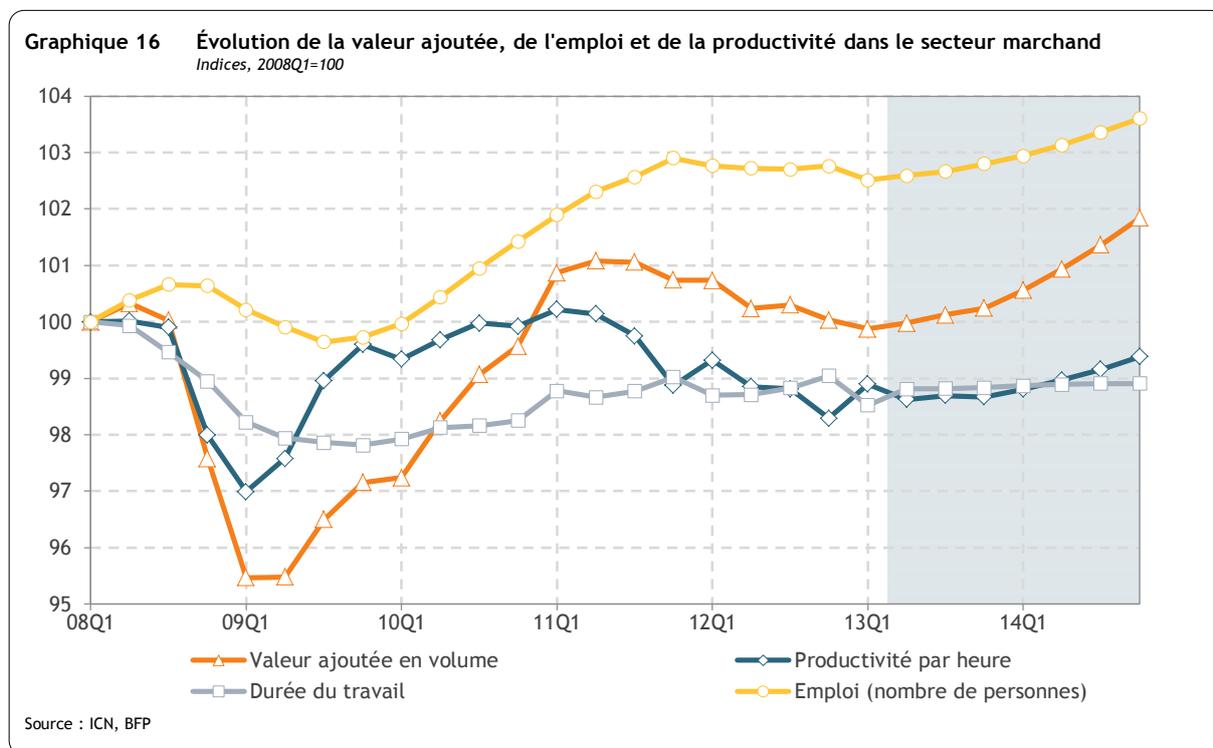
indexation. De plus, l'indexation salariale a dépassé la hausse du déflateur de la valeur ajoutée. Par contre, en 2013 et 2014, la productivité du travail progresserait plus nettement que les coûts salariaux horaires avant indexation, lesquels sont contenus par le blocage des salaires conventionnels (voir section 3.3.1.). Cette influence à la baisse sur la part salariale serait toutefois compensée en 2013 par une indexation salariale relativement élevée. Par conséquent, la part des salaires dans la valeur ajoutée se stabiliserait cette année et ne diminuerait qu'en 2014 (jusqu'à 63,2 %).

Au cours des dernières années (surtout de 2006 à 2011), on a observé une forte progression des subventions salariales (cf. section 3.3.2.), ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 15.

¹⁷ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

4. Marché du travail

Le graphique 16 présente les déterminants de l'évolution de l'emploi marchand sous forme d'indices. Il en ressort que la valeur ajoutée du secteur marchand est repartie nettement à la hausse après s'être effondrée dans la foulée de la crise financière. Néanmoins, cette reprise a brutalement pris fin au début 2011 : entre le premier trimestre 2011 et le premier trimestre 2013, l'activité dans le secteur marchand a baissé de 1 %. Une légère reprise de l'activité devrait s'amorcer (croissance trimestrielle d'environ 0,1 %) dans le courant de cette année. La croissance devrait ensuite s'intensifier pour atteindre en moyenne 0,4 % sur base trimestrielle en 2014. Sur base annuelle, la valeur ajoutée se contracte tant en 2012 qu'en 2013 (de respectivement 0,5 % et 0,2 %). En revanche, en 2014, elle devrait afficher une croissance de 1,2 %.



Immédiatement après l'éclatement de la crise financière, la durée du travail et la productivité horaire dans le secteur marchand ont baissé sensiblement. La productivité horaire s'est redressée dans le courant de l'année 2009, mais a à peine progressé en 2010 malgré une reprise soutenue de l'activité économique. Le repli conjoncturel qui a suivi a entraîné un nouveau recul de la productivité au second semestre 2011, laquelle s'est ensuite pratiquement stabilisée dans le courant 2012. Pour 2013, on attend une remontée extrêmement limitée de la productivité, vu le très faible rebond de l'activité. Ce n'est que dans le courant 2014 que l'accélération de la croissance économique engendrerait de nouveaux gains de productivité. Toutefois, à la fin 2014, la productivité horaire sera encore inférieure à son niveau antérieur à la crise financière. En moyennes annuelles, la productivité horaire a baissé l'an dernier de 0,9 %, elle se stabiliserait pratiquement cette année (léger recul de 0,1 %) et progresserait de 0,4 % l'an prochain.

La durée du travail s'est redressée beaucoup plus lentement que la productivité horaire et ne récupère qu'à partir de 2010. Si l'on fait abstraction des emplois titres-services, la durée du travail a retrouvé en 2011 un niveau qui est pratiquement comparable à celui de la période 2005-2006. La forte expansion des emplois titres-services a eu un effet négatif durable sur la durée moyenne du travail dans le secteur marchand. Le repli conjoncturel de 2011-2012 ne semble avoir eu qu'un effet limité sur la durée moyenne du travail puisqu'elle est restée pratiquement stable au cours de ces deux années. La nette diminution de la durée du travail et la forte progression du chômage temporaire au premier trimestre 2013 sont dues aux conditions météorologiques défavorables qui ont influencé négativement l'activité dans le secteur la construction ainsi que dans les branches d'activité connexes. Cette diminution serait en grande partie compensée au deuxième trimestre. Pour le reste de la période de projection, nous tablons sur une nouvelle légère progression de la durée moyenne du travail (hausse cumulée de 0,1 % entre le deuxième trimestre 2013 et la fin 2014). L'effet négatif exercé par la poursuite de la croissance de l'emploi titres-services serait compensé par les retombées positives du rebond conjoncturel et des mesures visant à décourager le crédit-temps partiel. Sur base annuelle, la durée du travail moyenne se stabilise en 2012, diminue légèrement (-0,1 %) cette année et augmenterait de 0,2 % en 2014.

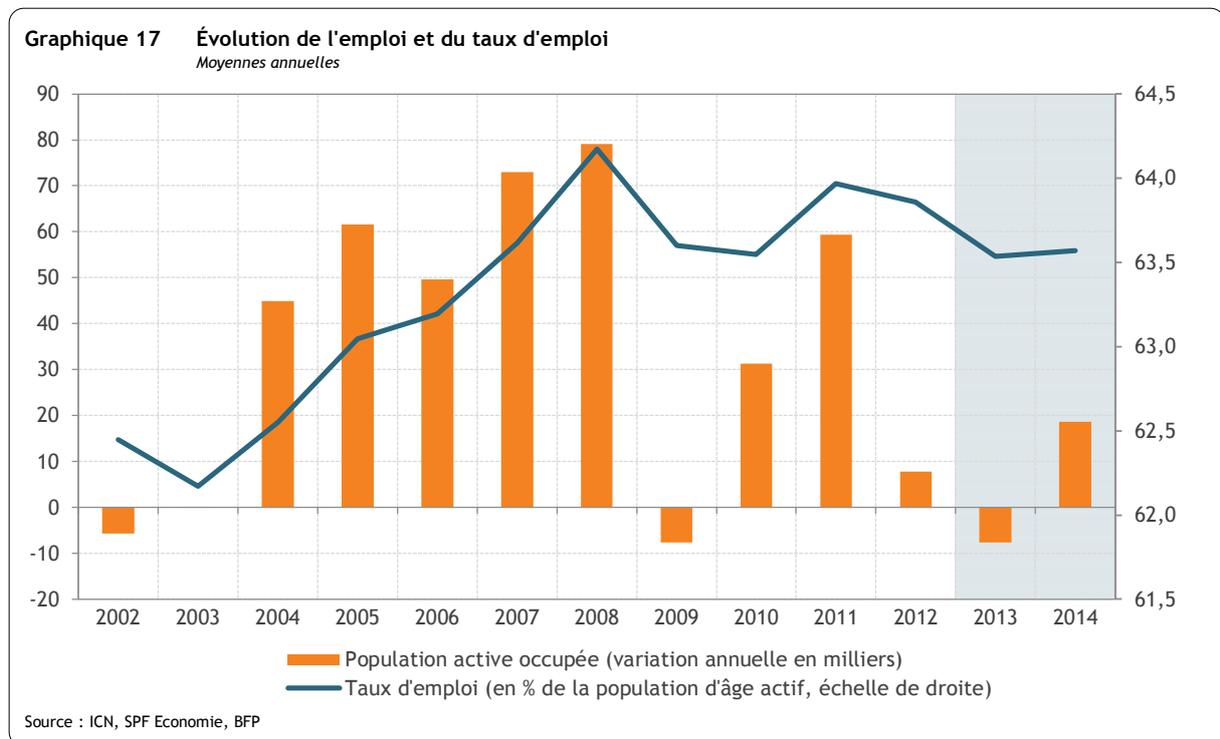
En raison du repli conjoncturel, l'emploi marchand diminue depuis le premier trimestre 2012. Même s'il se rétablit progressivement dans le courant de cette année, il devrait toutefois légèrement se contracter (-0,1 %) en moyenne annuelle. En 2014, la reprise de l'emploi s'intensifierait (croissance trimestrielle moyenne de 0,2 % maximum) pour atteindre 0,6 % sur base annuelle. Au cours de ces deux années, l'évolution de l'emploi est à nouveau soutenue par une nouvelle expansion de l'emploi titres-services. En dépit de la hausse du prix du titre pour le consommateur introduite en début d'année et du renforcement de la lutte contre les abus, l'emploi titres-services progresserait encore de 5 000 unités en 2013 et de 5 500 unités en 2014.

L'emploi dans les administrations publiques, qui a diminué de 3 500 unités en 2012, continuerait à baisser tant cette année que l'an prochain (respectivement de 2 900 unités et de 1 400 unités), essentiellement en raison du non-remplacement partiel des départs naturels dans la fonction publique fédérale. D'autre part, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire en 2013 et 2014 (respectivement 1 300 unités et 2 200 unités) au profit de l'emploi titres-services.

Le ralentissement conjoncturel et, dans une moindre mesure, la réduction de l'emploi public, expliquent que la population active occupée n'a progressé que de 7 800 unités l'an dernier et que cette modeste progression serait annulée cette année (-7 600 unités). L'an prochain, la reprise de l'activité s'accompagnerait d'une hausse de la population active occupée de 18 600 unités.

En 2011, le taux d'emploi est passé de 63,5 % à 64 % en dépit de la progression toujours significative de la population d'âge actif (+45 300 unités). L'an dernier, la croissance de la population d'âge actif a été réduite de moitié (+24 900). Cette perte de dynamique démographique est attribuable pour un tiers au fait que des cohortes plus denses atteignent l'âge de 65 ans. Pour le reste, elle s'explique par un recul de l'immigration nette dû à l'expiration de la campagne de régularisation collective et au durcissement des critères de regroupement familial. De même, la croissance de la population d'âge actif serait cette année encore limitée (24 800 unités). En raison de la faible croissance de l'emploi, le taux d'emploi, en recul sur les deux années, revient à 63,5 %. En 2014, la population active occupée devrait à nouveau

croître plus rapidement que la population d'âge actif (qui augmente de 25 500 unités) si bien que le taux d'emploi pourrait augmenter légèrement pour atteindre 63,6 %.

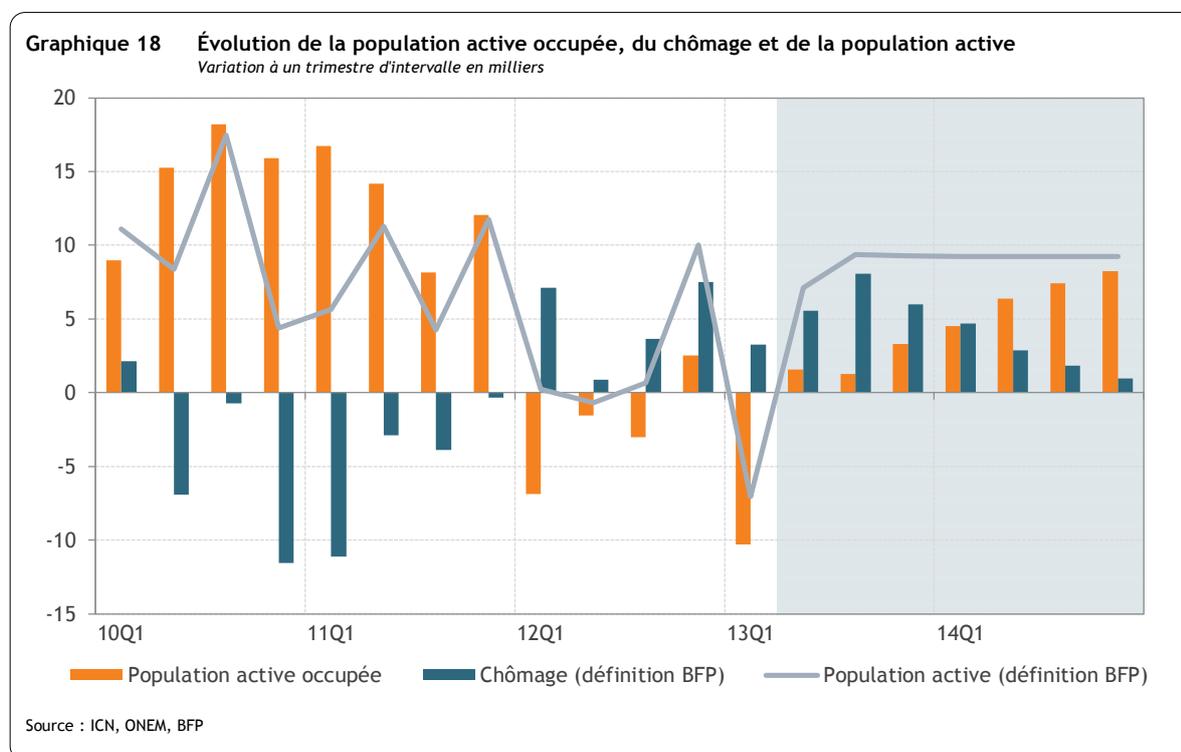


La population active¹⁸ a connu une croissance soutenue jusque et y compris 2011 sous l'impulsion des évolutions démographiques. Cette année-là, la progression a atteint 33 300 unités bien que le taux d'activité global n'ait pratiquement pas varié. Depuis 2007, le taux d'activité global connaît une évolution particulièrement stable. Toutefois, cette évolution cache des tendances très différentes selon les âges. Dans les classes d'âge plus jeune (15 à 24 ans), le taux d'activité baisse de manière structurelle. Dans le groupe d'âge moyen (25 à 49 ans), l'évolution des taux d'activité (mesurée sur la base de chiffres administratifs) semble également subir une pression à la baisse probablement en raison de contrôles plus stricts du comportement de recherche d'emploi des chômeurs indemnisés. En revanche, dans les catégories d'âge plus élevées, la participation au marché du travail continue d'augmenter sensiblement, principalement parmi les femmes.

En 2012, la population active n'a progressé que de 16 300 unités. Ceci s'explique d'une part par la perte de dynamique démographique mentionnée ci-avant. D'autre part, le taux d'activité global a également légèrement diminué (de 72,7 % à 72,6 %), ce qui s'expliquerait à nouveau par des évolutions (parfois très) négatives des taux d'activité parmi les moins de 50 ans. Compte tenu des données disponibles sur l'emploi et le chômage au cours du premier semestre, la progression de la population active se limiterait cette année à 13 000 unités et le taux d'activité global se stabiliserait à 72,6 %. Pourtant, les effets d'un certain nombre de mesures visant à décourager les départs anticipés du marché du travail devraient se manifester dès cette année, comme le relèvement de l'âge d'accès à la retraite anticipée, le durcissement des conditions de carrière en la matière et la réforme du régime de mise en disponibilité

¹⁸ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

dans l'enseignement. Ainsi, en 2014, l'ensemble des réformes récentes du marché du travail stimuleraient l'offre de travail à concurrence d'environ 14 000 unités (en comparaison avec une situation à politique inchangée). Grâce à cette impulsion – et en l'absence de nouveaux chocs négatifs sur les taux d'activité dans les classes d'âge jeune – la population active progresserait de 36 500 unités et le taux d'activité global grimperait à 72,8 %.



La faiblesse persistante de la croissance de la productivité et la baisse des taux d'activité dans les classes d'âge jeune sont les deux facteurs qui expliquent la progression beaucoup moins rapide que prévu du chômage¹⁹ suite à la crise financière. En outre, l'augmentation marquée du chômage au premier trimestre 2012 est en grande partie attribuable à une modification du mode d'enregistrement des demandeurs d'emploi par le VDAB²⁰. Après avoir baissé en 2010 et 2011, le chômage a à nouveau augmenté à partir du second trimestre 2012. Au cours du premier semestre 2013, la hausse du chômage resterait marquée et elle ne faiblirait progressivement qu'à partir du quatrième trimestre. Ce n'est que vers la fin de l'année prochaine que la croissance de la population active occupée redeviendrait comparable à celle de la population active.

En 2012, le nombre de chômeurs a augmenté de 8 500 unités sur base annuelle et le taux de chômage est passé de 12 % à 12,1 %. Néanmoins, le nombre de chômeurs complets indemnisés (en ce compris les chômeurs âgés) a continué à reculer (-9 900 unités) en raison du glissement entre les chômeurs indemnisés et les chômeurs non indemnisés consécutif à la réforme du système des allocations d'attente²¹

¹⁹ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi et les chômeurs âgés).

²⁰ Depuis janvier 2012, les demandeurs d'emploi qui acceptent un emploi intérimaire ne sont plus immédiatement radiés, mais uniquement s'ils ont au moins travaillé 10 jours à la fin du mois. Par conséquent, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'environ 6 000 unités par rapport à l'ancienne méthodologie. Nos chiffres pour le chômage et la population active n'ont pas été épurés de ce changement de méthodologie. C'est pourquoi la hausse sous-jacente de la population active en 2012 serait encore environ de 6000 unités inférieures par rapport à la situation susmentionnée.

²¹ Dorénavant : "allocation d'insertion".

(allongement du stage d'attente). Cette année, le chômage augmenterait de 20 600 unités (et, simultanément, le nombre de chômeurs complets indemnisés de 12 000 unités). La hausse serait l'année prochaine du même ordre de grandeur (+17 900 unités). En conséquence, le taux de chômage grimperait à 12,7 % en deux années. Le taux de chômage "harmonisé" utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) augmenterait encore plus rapidement au cours de cette période : de 7,6 % à 8,9 %.

Annexe

A titre exceptionnel, les comptes des secteurs institutionnels (les particuliers, les entreprises et le reste du monde) ne sont pas publiés. Vu que les prévisions ont été clôturées anticipativement, les tableaux n'ont pu être entièrement actualisés faute de données disponibles.

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers*Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2011	2012	2013	2014
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	4,7	1,3	2,2	4,5
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	0,5	-1,5	1,6	0,9
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	139,2	128,6	131,6	132,0
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euros) (3)	0,9	1,4	0,2	1,7
Energie (Brent: USD par baril)	111,3	111,7	109,8	105,7
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	1,4	0,6	0,2	0,4
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,9	3,2	2,8	3,3

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En milliards d'euros*

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	194,69	199,16	202,67	207,08
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	90,09	93,06	95,33	97,32
Formation brute de capital fixe	76,41	78,23	77,70	79,62
a. Investissements des entreprises (1)	49,13	50,52	50,78	52,41
b. Investissements des pouvoirs publics	6,34	6,81	6,50	6,20
c. Investissements en logements	20,94	20,90	20,43	21,00
Variation de stocks	4,08	1,14	1,13	1,29
Dépenses nationales totales	365,27	371,60	376,83	385,31
Exportations de biens et services	311,93	319,03	320,88	336,41
Importations de biens et services	307,37	314,54	314,99	328,80
Produit Intérieur Brut	369,84	376,09	382,71	392,91
Revenu National Brut	373,89	379,47	386,16	396,45

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume

Taux de croissance

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,2	-0,3	0,4	0,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,8	0,8	0,3	1,0
Formation brute de capital fixe	4,1	-0,1	-2,3	0,6
a. Investissements des entreprises (1)	8,6	0,1	-1,1	1,8
b. Investissements des pouvoirs publics	5,3	7,4	-5,0	-6,3
c. Investissements en logements	-5,3	-2,8	-4,4	-0,4
Variation de stocks (2)	0,6	-0,4	0,0	0,0
Dépenses nationales totales	1,8	-0,4	-0,2	0,8
Exportations de biens et services	5,5	0,7	0,2	3,6
Importations de biens et services	5,6	0,6	-0,1	3,4
Exportations nettes (2)	0,0	0,1	0,3	0,3
Produit intérieur brut	1,8	-0,3	0,1	1,1
Revenu intérieur brut réel	0,7	-0,4	0,2	1,2
Revenu national brut réel	-0,1	-0,6	0,2	1,2

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses

Taux de croissance

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	3,1	2,6	1,4	1,4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3,5	2,5	2,1	1,1
Formation brute de capital fixe	3,2	2,5	1,7	1,9
a. Investissements des entreprises (1)	2,8	2,7	1,6	1,4
b. Investissements des pouvoirs publics	4,3	0,1	0,5	1,9
c. Investissements en logements	3,7	2,7	2,2	3,2
Dépenses nationales totales	3,1	2,2	1,6	1,4
Exportations de biens et services	3,9	1,5	0,4	1,2
Importations de biens et services	5,3	1,7	0,3	1,0
Termes de l'échange	-1,3	-0,2	0,1	0,2
Produit Intérieur Brut	2,0	2,0	1,7	1,5
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	3,5	1,9	1,0	1,3
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,1	1,1	0,9	0,8
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0,8	1,0	0,4	0,2
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	-0,1	0,3	0,2	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,4	-0,2	0,3	0,5
(b) Coût des importations	2,4	0,8	0,1	0,5

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants

Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	2011	2012	2013	2014
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	2,2	3,2	1,7	1,2
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	1,8	3,3	1,9	1,1
Coût salarial par personne	2,8	3,2	1,6	1,3
Salaire brut par heure effective	2,5	3,1	1,8	1,3
Salaire brut par personne	3,2	3,1	1,7	1,5
Indexation	2,5	2,8	1,8	1,3
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,1	0,3	0,0	0,0
Salaire brut par personne hors indexation	0,7	0,3	-0,1	0,2
Emploi (nombre d'heures)	2,5	0,1	-0,4	0,9
Emploi (nombre de personnes)	1,8	0,2	-0,3	0,7
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	4,7	3,4	1,3	2,0
Masse salariale hors cotisations patronales	5,1	3,3	1,4	2,2
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	34,3	34,4	34,3	34,2
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	25,0	25,2	25,2	25,2
Cotisations des salariés (4)	10,5	10,5	10,5	10,5
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	3,5	2,8	1,2	1,3
Inflation: indice santé	3,1	2,6	1,3	1,4
Indexation rémunérations secteur public	2,7	2,5	2,3	1,0
Indexation des prestations sociales	2,7	2,7	2,0	1,2
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	2,4	-0,5	-0,2	1,2
Emploi (nombre d'heures)	2,4	0,3	-0,2	0,8
Productivité horaire	0,0	-0,9	-0,1	0,5

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale: Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail

En milliers (moyennes annuelles)

	2011	2012	2013	2014
I. Population totale (II+III)	10993,6	11075,0	11155,6	11237,2
I.bis Population d'âge actif	7225,0	7249,9	7274,7	7300,2
II. Population inactive (concept BFP)	5744,1	5809,1	5876,8	5921,9
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5249,5	5265,8	5278,8	5315,3
IV. Emploi intérieur	4544,9	4553,1	4545,4	4564,1
(a) Salariés	2968,2	2973,9	2963,1	2981,2
(b) Indépendants	735,6	741,6	747,6	749,6
(c) Emploi public	841,1	837,6	834,7	833,3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	76,9	76,5	76,5	76,5
VI. Chômage (concept BFP)	627,7	636,3	656,9	674,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	544,7	559,2	584,9	607,7
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	83,1	77,1	72,1	67,0
Taux de chômage (VI)/(III)	12,0	12,1	12,4	12,7
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,7	72,6	72,6	72,8
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,0	63,9	63,5	63,6
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,2	7,6	8,6	8,9

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail
En milliers (moyennes annuelles)

	2011	2012	2013	2014
I. Population totale (II+III)	10993,6	11075,0	11155,6	11237,2
I.bis Population d'âge actif	7225,0	7249,9	7274,7	7300,2
II. Population inactive (concept BFP)	5744,1	5809,1	5876,8	5921,9
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	192,2	186,9	183,6	180,6
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	9,0	8,3	7,6	7,2
- Dispenses pour reprise d'études	21,6	22,1	22,3	22,4
- Interruptions complètes de carrière (2)	24,3	23,3	22,7	22,2
- Prépensions conventionnelles à temps plein	119,2	115,0	111,6	108,9
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,1	18,1	19,5	19,9
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5249,5	5265,8	5278,8	5315,3
IV. Emploi intérieur	4544,9	4553,1	4545,4	4564,1
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	417,4	402,9	372,8	368,8
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	52,5	51,7	50,8	50,8
- Activation	116,8	101,4	77,2	77,2
** Agences locales pour l'emploi	3,2	2,5	2,0	1,6
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa' (5)	90,0	72,6	49,5	53,1
** Réintégration de chômeurs âgés	17,4	20,1	19,5	16,4
** Programme de transition professionnelle	4,9	4,8	4,8	4,8
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	247,0	248,7	244,0	240,0
- Prépensions à temps partiel	0,7	0,7	0,5	0,4
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,4	0,3	0,3	0,3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	76,9	76,5	76,5	76,5
VI. Chômage (concept BFP)	627,7	636,3	656,9	674,7
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	544,7	559,2	584,9	607,7
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	83,1	77,1	72,1	67,0
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,1	28,2	28,5	28,4
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	35,9	41,0	44,4	40,2
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-16,7	-4,6	16,5	5,0

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE